

**ACTE D'ENGAGEMENT DANS LE CADRE D'UNE MISE A DISPOSITION DE DONNEES EN VUE
D'UNE UTILISATION RESTREINTE**



J'ai pris connaissance des obligations encadrant l'utilisation des données transmises et je m'engage à les respecter

1. Engagement du Fournisseur et droit concédé

Le Fournisseur en est le détenteur légal et légitime et il dispose des droits suffisants pour consentir au présent acte d'engagement"

Le Fournisseur met à la disposition de l'Utilisateur les données telles que décrites à l'annexe « Métadonnées » de l'acte d'engagement.

Le Fournisseur accorde à l'Utilisateur le droit d'utiliser les Données pour les seuls besoins de sa mission de service public.

Les Données sont fournies selon les modalités précisées au présent acte d'engagement complété le cas échéant par l'annexe « Conditions particulières ».

Cette mise à disposition intervient à titre gratuit et de manière non exclusive

Cette mise à disposition est strictement subordonnée à la signature par l'utilisateur du présent engagement.

2. Définitions

Les termes ci-dessous définis auront la signification suivante :

« Données » : désigne une partie ou l'ensemble des données, métadonnées, fichiers, bases de données et toutes autres informations mises à disposition par le fournisseur de données à l'autre partie, , ainsi que leurs mises à jour, le cas échéant ; le contenu des Données à la date de signature de la convention sont décrits de façon non exhaustive à l'annexe « Métadonnées » de l'acte d'engagement ;

« Fournisseur » : Partie qui met des Données à disposition de l'utilisateur ;

« Utilisateur » : Partie qui bénéficie des Données mises à sa disposition par le Fournisseur

3. Engagements de l'Utilisateur

L'utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures pour protéger les données notamment en application des dispositions issues du RGPD et de la loi du 30 juillet 2018 sur le secret des affaires

L'Utilisateur s'engage à respecter les conditions, limites et restrictions d'exploitation des Données, telles qu'elles sont précisées dans l'annexe « Conditions particulières » et celles qui découleraient de la nature de la donnée (notamment secret des affaires et le RGPD). Il s'engage à respecter tous droits existants tant sur les données que sur la base et notamment le droit d'auteur, le droit des bases de données.

L'Utilisateur s'interdit de conférer à un tiers les droits qu'il tient du présent acte d'engagement.

En cas de rediffusion, l'Utilisateur veillera à ce que ces données ne soient pas altérées et que leur sens ne soit pas dénaturé.

L'Utilisateur s'engage à faire figurer sur tout document présentant tout ou partie des Données, ou des études et analyses réalisées à partir de tout ou partie des Données, la mention de leur source et la date de leur dernière mise à jour (Source : Service xxxx, données...). Cette mention devra apparaître sous toute forme de support de diffusion, numérique ou non, de manière lisible.

4. Mises en garde

L'utilisateur reconnaît et accepte que :

1. En dépit des efforts et diligences mis en œuvre pour vérifier la fiabilité des Données, le Fournisseur n'est pas en mesure de garantir l'exactitude, la mise à jour, l'intégrité, l'exhaustivité des Données et, en particulier, que les Données sont exemptes d'erreurs, notamment de localisation, d'identification ou d'actualisation ou imprécisions.

2. Les Données sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur réglementaire.

3. Le Fournisseur ne garantit notamment pas les résultats obtenus lors de la mise en œuvre des Données (localisation ou identification, par exemple), spécialement lors d'une restitution cartographique à une échelle et/ou dans un système de projection des coordonnées non conformes à ceux utilisés pour la numérisation des Données.

4. Il appartient à l'Utilisateur d'apprécier sous sa responsabilité entière et exclusive :

- l'opportunité d'utiliser les Données ;
- la compatibilité des fichiers avec ses systèmes informatiques ;
- l'adéquation des Données à ses besoins ;
- qu'il dispose de la compétence suffisante pour utiliser les Données ;
- l'opportunité d'utiliser la documentation ou les outils d'analyse fournis ou préconisés en relation avec l'utilisation des Données, le cas échéant.
- Les éventuelles restrictions sur les données découlant de leur nature même (par exemple données personnelles).

5. Annexes

1. L'acte d'engagement comporte les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Métadonnées
- Annexe 2 : Conditions particulières

ANNEXE 1 - METADONNEES

■ Contenu des données

- ◆ Nom
- ◆ Libellé
- ◆ Présentation générale
- ◆ ... *Autres informations à préciser...*

■ Format des données

- ◆ Format du fichier
- ◆ ... *Autres informations à préciser...*

■ Qualité des données

- ◆ Source des données
- ◆ Généalogie
- ◆ Exhaustivité
- ◆ Précision géométrique
- ◆ Précision planimétrique
- ◆ Cohérence logique
- ◆ Qualités spécifiques éventuelles
- ◆ Restrictions d'utilisation
- ◆ ... *Autres informations à préciser...*

■ Mises à jour des données

- ◆ Date d'actualité des données
- ◆ Fréquence d'actualisation
- ◆ ... *Autres informations à préciser...*

■ Système de projection des données

- ◆ ... *Autres informations à préciser...*

■ Statut juridique de la donnée

- ◆ Propriétaire des droits d'auteur
- ◆ Propriétaire des droits du producteur
- ◆ ... *Autres informations à préciser...*

ANNEXE 2
CONDITIONS PARTICULIÈRES

1. Finalité de la mise à disposition

.....

2. Modalités de réutilisation

.....

3. Modalités de transmission

Format de fichiers :

Support :

Adresse de fourniture :

.....

.....